



Lieu de consommation :

LE CHTI SAVOYARD
56 B
FAUBOURG DE PERONNE
62450 BAPAUME

Votre service clients :

Pour tout renseignement :

portant sur votre contrat, votre tarif,
votre facturation, nos offres et services
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Tél : 098 098 10 07

Coût d'un appel local selon opérateur



serviceclients.em.fr@antargaz.com



ANTARGAZ Energies
Service Clients GAZ ELECTRICITE
TSA 44130
54041 NANCY CEDEX

Vos références client :

Code client : F/E20007719

Point De Livraison : 01436324106056

Vos informations contrat :

Numéro contrat : 800025645

Date d'échéance : 01/01/2023

Préavis de résiliation 1 mois

SereniPro DT

Offre prix de marché – avec ARENH

Contractant :

LE CHTI SAVOYARD

Urgence dépannage Enedis :

Tél : 09 72 67 50 62

Coût d'un appel local selon opérateur



(B1-252) - 252 - 1/2 - 737 - 737 - A0 - 3209100540001

LE CHTI SAVOYARD

56 B FAUBOURG DE PERONNE
62450 BAPAUME
France

Facture N° : FR0000224017 du 10/09/2022

Condition de paiement : Prélèvement

Date d'échéance : 25/09/2022

Antargaz Electricité	520,25€
Utilisation du réseau public de distribution d'électricité	210,95€
Taxes et contributions	76,16€
Montant Hors TVA	807,36€
Montant base taxable TVA 5,5 % sur	44,09€ 2,42€
Montant base taxable TVA 20,0 % sur	763,27€ 152,65€
Montant TVA	155,07€
Montant TTC de la facture	962,43€
Solde avant facturation *	0,00€

Montant à payer

962,43€

Prochain relevé vers le 08/10/2022

Transmission de vos index avant le : 20/09/2022

Prochaine facture vers le 08/10/2022

*Sous réserve, notamment, du bon encaissement des règlements déjà effectués.

Conditions Générales de Vente :

Selon la loi LME du 04/08/2008, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Ces pénalités sont exigibles sur simple demande du fournisseur.

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée.

Les TVA sont payées sur les débits. Il ne sera pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Date du prélèvement : 25/09/2022

Montant : 962,43€

Références du compte :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Iban :

BIC :

RUM :

ICS :

LE CHTI SAVOYARD

CRCAM NORD DE FRANCE

FR7616706****15*****277**

AGRIFRPP867

00E00000080002564501

FR51ZZZ000256

Conformément aux nouvelles dispositions européennes, ANTARGAZ prévoit la mise en place du prélèvement SEPA à partir du 1er février 2014. Les modalités de prélèvement restent inchangées, aucune action n'est requise de votre part. Pour toute demande relative à votre mandat de prélèvement SEPA, vous pouvez consulter le site antargaz.fr, rubrique "F.A.Q."

A l'occasion d'un premier prélèvement ou toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service clients



Détail de votre facture :

Numéro : FR0000224017

Vos références client :

Code Client : F/E20007719
Identifiant PDL : 01436324106056
Option Tarifaire : Heures Pleines / Heures Creuses
Grille Tarifaire : SP2_2020_010

Document à conserver 10 ans

2/2

Données de comptage :

Référence compteur : 02177601421426
Type de compteur : Compteur Linky
Puissance souscrite (kVA) : 36

Prestations	Index compteur en kWh			Coeff Lecture	Quantité	Prix unitaire	Montant hors TVA	Taux de TVA		
	Ancien Index	Nouvel Index	Différence Index							
Antargaz Electricité										
Abonnement du 01/10/2022 au 31/10/2022 sur la base de 11,16 €/an						11,16 €/an	0,93	5,5%		
Consommation du 08/08/2022 au 08/09/2022						0				
Consommation Heures Creuses du 08/08/2022 au 08/09/2022	61887	62940	1053	1	1053	0,04375 €/kwh	46,07	20,0%		
Consommation Heures Pleines du 08/08/2022 au 08/09/2022	185924	189547	3623	1	3623	0,06011 €/kwh	217,78	20,0%		
ARENH - écrêtement (6) Heures Creuses du 08/08/2022 au 08/09/2022	61887	62940	1053	1	1053	0,07938 €/kwh	83,59	20,0%		
ARENH - écrêtement (6) Heures Pleines du 08/08/2022 au 08/09/2022	185924	189547	3623	1	3623	0,04744 €/kwh	171,88	20,0%		
Utilisation du réseau public de distribution d'électricité (identique pour tous les fournisseurs)										
Composante Comptage L 18-36 kVA - Eclairage du 08/09/2022 au 07/10/2022					30	0,050959 €/J	1,53	5,5%		
Composante Gestion - Eclairage du 08/09/2022 au 07/10/2022					30	0,04011 €/J	1,20	5,5%		
Composante Soutirage MU2 18-36 kVA / Part fixe - Eclairage du 08/09/2022 au 07/10/2022					1080	0,030247 €/kVA/J	32,67	5,5%		
Composante Soutirage MU2 18-36 kVA / Part variable HP du 08/08/2022 au 08/09/2022					1	3623	0,0402 €/kWh	145,64	20,0%	
Composante Soutirage MU2 18-36 kVA / Part variable HC du 08/08/2022 au 08/09/2022					1	1053	0,0284 €/kWh	29,91	20,0%	
Taxes et contributions										
CTA (1) du 08/09/2022 au 07/10/2022					35.39	21,93 %	7,76	5,5%		
TCCFE (2) du 08/08/2022 au 08/09/2022					4676	0,00663 €/kwh	31,00	20,0%		
TDCFE (2) du 08/08/2022 au 08/09/2022					0	0 €/kwh	0,00	20,0%		
CSPE (3) du 08/08/2022 au 08/09/2022					4676	0,00100 €/kwh	4,68	20,0%		
CSAE (4) Heures Pleines du 08/08/2022 au 08/09/2022					3623	0,00813 €/kwh	29,45	20,0%		
CSAE (4) Heures Creuses du 08/08/2022 au 08/09/2022					1053	0,0 €/kwh	0,00	20,0%		
CEE (5) du 08/08/2022 au 08/09/2022					4676	0,0007 €/kwh	3,27	20,0%		

Montant base taxable TVA 5,5 % sur 44,09 €	2,42€
Montant base taxable TVA 20,0 % sur 763,27 €	152,65€
Total HT	807,36€

Votre Historique de Consommation		
Période	Consommation en kWh	Type de relève
Période de la relève du 08/08/2021 au 08/09/2021	4339	Réelle
Période de la relève du 08/09/2021 au 08/10/2021	4907	Réelle
Période de la relève du 08/10/2021 au 08/11/2021	5497	Réelle
Période de la relève du 08/11/2021 au 08/12/2021	5975	Réelle
Période de la relève du 08/12/2021 au 08/01/2022	5528	Réelle
Période de la relève du 08/01/2022 au 08/02/2022	7595	Réelle
Période de la relève du 08/02/2022 au 08/03/2022	6572	Réelle
Période de la relève du 08/03/2022 au 08/04/2022	6021	Réelle
Période de la relève du 08/04/2022 au 08/05/2022	5788	Réelle
Période de la relève du 08/05/2022 au 08/06/2022	5883	Réelle
Période de la relève du 08/06/2022 au 08/07/2022	5960	Réelle
Période de la relève du 08/07/2022 au 08/08/2022	6503	Réelle

Votre Bilan de Facturation		
Période	Montant	Montant
Du 11/09/2021 au 10/09/2022	HTT en Euros	TTC en Euros
Montant de l'abonnement facturé	421,71	543,15
Montant de la consommation facturée	9257,45	13321,67
Montant des prestations et services souscrits	-38,69	-46,43
Montant total facturé en Euros		13818,39

Informations :

(1)CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement dont les taux sont fixés par arrêtés ministériels, rendus après avis de la CRE.
(2)TCCFE et TDCFE : Taxe Communale/Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité. Taxe locale collectée par les fournisseurs et reversée aux communes et départements.
(3)CSPE : Contribution au Service Public de l'Electricité. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs.
(4)CSAE : Contribution à la Sécurité de l'Approvisionnement en Electricité. Participation au coût des garanties de capacité dont doit disposer le fournisseur pour garantir la consommation de ses clients en période de forte consommation.
(5)CEE : Certificats d'Economie d'Energie. Participation aux coûts des CEE mise à la charge du client.
(6) Complément ARENH conformément à l'article 6.a.3 des CGV et faisant suite à la délibération de la CRE.
Toute réclamation doit être adressée par écrit à votre Service Clients ou par courriel à l'adresse : serviceclients.em.fr@antargaz.com. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Antargaz n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : www.energie-mediateur.fr ou par courrier : Médiateur National de l'Energie - Libre réponse N°59252-75443 Paris Cedex 09. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou au 0800.112.212 (appel gratuit depuis un poste fixe).



(B2-206) - 629 - 1/2 - 1911 - 1911 - A0 - 3209091250003

Lieu de consommation :
LE CHTI SAVOYARD
56 B FAUBOURG DE PERONNE
62450 BAPAUME

LE CHTI SAVOYARD
56 B FAUBOURG DE PERONNE
62450 BAPAUME

Votre service clients :

Pour tout renseignement :
portant sur votre contrat, votre tarif,
votre facturation, nos offres et services :
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Tél : 098 098 11 11

Coût d'un appel local selon opérateur



serviceclients.em.fr@antargaz.com

ANTARGAZ



Service GAZ NATUREL

TSA 44130

54041 NANCY CEDEX

Vos références client :

Code client : 62914

Point de Comptage et d'Estimation :
01436179388258

Vos informations contrat :

Numero de Contrat : 700276853

Type offre : PROXIPACK 2ANS

Offre prix de marché

Contractant :

LE CHTI SAVOYARD

Urgence Sécurité Gaz

0 800 47 33 33

Service & appel
gratuits

Facture N° 1219364 du 09/09/2022

Condition de paiement : Prélèvement

Date d'échéance : 30/09/2022

Consommation Gaz Naturel	106,00 €
Abonnement	18,02 €
Taxes et Contributions	35,81 €
Prestations et Services	18,23 €

Montant Hors TVA 178,06 €

montant base taxable 5,50% sur	20,78	1,14 €
montant base taxable 20,00% sur	157,28	31,46 €

Montant TVA 32,60 €

Montant TTC de la facture 210,66 €

Solde avant facturation* 0,00 €

Montant à payer* : 210,66 €

Prochain relevé vers le 06/03/2023

Prochaine facture vers le 09/11/2022

*Sous réserve, notamment, du bon encaissement des règlements déjà effectués.

Conditions Générales de Vente :

Selon la loi LME du 04/08/2008, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.
Ces pénalités sont exigibles sur simple demande du vendeur.
Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée.
Les TVA sont payées sur les débits- Il ne sera pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.



Prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Date du prélèvement : 30/09/2022

Montant : 210,66 €

Références du compte :

Nom du titulaire du compte : LE CHTI SAVOYARD
Banque : CRCAM NORD DE FRANCE
Iban : FR7616706000115396465727723
BIC : AGRIFRPP867
RUM : 00N00000070027685301
ICS : FR51ZZ000256

Pour toute demande relative à votre mandat de prélèvement SEPA, vous pouvez consulter le site antargaz.fr, rubrique "F.A.Q"

A l'occasion d'un premier prélèvement ou toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service clients

Détail de votre facture :

Document à conserver 10 ans

Numéro 1219364

Vos références client :

Code Client : 62914
Identifiant PCE : 01436179388258
Profil et CAR en kWh : P012 000000049838
Grille Tarifaire N° : N2009P2524

2/2

Prestations	index compteur en m3			Coeffici ent PTA	Pouvoir Calorique Supérieur (3)	Consommation en kWh	Prix Unitaire kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA
	Ancien Index	Nouvel Index	Différence Index						
Abonnement									
Déduction Abonnement du 01/09/2022 au 31/10/2022 sur la base de 18,02 € HT/mois								-36,04	5,50%
Abonnement (7) du 01/09/2022 au 30/09/2022 sur la base de 18,02 € HT/mois								18,02	5,50%
Abonnement (7) du 01/10/2022 au 30/11/2022 sur la base de 18,02 € HT/mois								36,04	5,50%
Consommation Gaz du 06/08/22 au 06/09/22						2542			
Compteur numéro 355									
Relevée GRD du 06/08/22 au 01/09/22	30284	30470	186	9.74	1812	0.04170	75,56	20,00%	
Relevée GRD du 01/09/22 au 06/09/22	30470	30545	75	9.74	730	0.04170	30,44	20,00%	
Taxes et Contributions									
CTA (1) du 01/09/2022 au 30/11/2022								2,76	5,50%
TICGN (2) du 06/08/2022 au 05/09/2022						2542	0.00841	21,38	20,00%
CEE (5) du 06/08/2022 au 06/09/2022						2542	0.00459	11,67	20,00%
Prestations et services									
Contribution au Service Prix Garanti du 01/09/22 au 31/10/22								-36,46 €	20,00%
Contribution au Service Prix Garanti du 01/09/22 au 30/09/22								18,23 €	20,00%
Contribution au Service Prix Garanti du 01/10/22 au 30/11/22								36,46 €	20,00%

Votre Historique de Consommation		
Période	Consommation en kWh	Type de relève
Du 01/09/2022 au 06/09/2022	730	relève GRD
Du 06/08/2022 au 01/09/2022	1812	relève GRD
Du 01/08/2022 au 06/08/2022	984	relève GRD
Du 06/07/2022 au 01/08/2022	3247	relève GRD
Du 01/07/2022 au 06/07/2022	769	relève GRD
Du 05/06/2022 au 01/07/2022	3714	relève GRD
Du 01/06/2022 au 05/06/2022	508	relève GRD
Du 06/05/2022 au 01/06/2022	3605	relève GRD
Du 01/05/2022 au 06/05/2022	664	relève GRD
Du 06/04/2022 au 01/05/2022	3572	relève GRD
Du 01/04/2022 au 06/04/2022	859	relève GRD
Du 06/03/2022 au 01/04/2022	4106	relève GRD
Du 01/03/2022 au 06/03/2022	744	relève GRD
Du 06/02/2022 au 01/03/2022	4533	relève GRD
Du 01/02/2022 au 06/02/2022	801	relève GRD
Du 06/01/2022 au 01/02/2022	4715	relève GRD
Du 01/01/2022 au 06/01/2022	684	relève GRD
Du 06/12/2021 au 01/01/2022	3938	relève GRD
Du 01/12/2021 au 06/12/2021	937	relève GRD
Du 06/11/2021 au 01/12/2021	4766	relève GRD
Du 01/11/2021 au 06/11/2021	930	relève GRD
Du 06/10/2021 au 01/11/2021	4777	relève GRD
Du 01/10/2021 au 06/10/2021	1025	relève GRD
Du 06/09/2021 au 01/10/2021	4010	relève GRD
Du 01/09/2021 au 06/09/2021	876	relève GRD
Du 06/08/2021 au 01/09/2021	3296	relève GRD
Du 01/08/2021 au 06/08/2021	699	relève GRD
Du 06/07/2021 au 01/08/2021	3950	relève GRD
Du 01/07/2021 au 06/07/2021	970	relève GRD
Du 06/06/2021 au 01/07/2021	4323	relève GRD
Du 01/06/2021 au 06/06/2021	676	relève GRD
Du 06/05/2021 au 01/06/2021	3499	relève GRD

Votre Bilan de Facturation		
Période Du 10/09/2021 au 09/09/2022	Montant HTT en Euros	Montant TTC en Euros
Montant de l'abonnement facturé	218,69	266,25
Montant de la consommation facturée	2 011,13	3 253,14
Montant des prestations et services souscrits	164,07	196,88
Montant total facturé en Euros		3 716,27



EPE51800062914012193640002106600